

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 44 (1947)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

RAPPORT

présenté à l'assemblée des délégués, le 8 mars 1947

(Suite)

La *Table des matières* de notre journal, attendue avec impatience par les apiculteurs avides de lectures intéressantes et instructives, vient de paraître. Nous devons être très reconnaissant à notre ami Farron d'avoir bien voulu consacrer de longs mois de travail à la préparation de cet ouvrage. On sera étonné de la richesse des matières traitées de 1879 à 1945, soit dans la *Revue internationale*, soit dans notre *Bulletin* romand. Merci donc à MM. Farron et Schumacher pour le beau et utile travail accompli.

Selon la décision prise par les délégués à l'assemblée générale de 1946, chaque section a reçu ce volume à raison d'un par cent membres. Cet envoi n'a pas été fait contre remboursement ; aux présidents ou caissiers de bien vouloir régler M. Schumacher s'ils ne l'ont déjà fait. Vous voudrez bien faire de la propagande à l'occasion de vos assemblées régionales pour liquider le plus grand nombre possible de ces *Table des matières* et soulager ainsi la caisse de la Romande.

La *Conduite du rucher* qui était épuisée est en impression à la Librairie Payot. Ce livre si précieux que tout apiculteur doit nécessairement posséder a été revu et modernisé en tenant compte des progrès réalisés en ce qui concerne surtout l'anatomie et les maladies. Nous sommes particulièrement fiers de voir figurer parmi les noms des collaborateurs de cet ouvrage, celui de M. Dr Morgenthaler dont la renommée a depuis longtemps franchi les frontières de la Suisse. A tous ces dévoués collaborateurs de la « *Conduite du rucher* », ainsi qu'à notre cher rédacteur du *Bulletin* pour son grand travail de la mise en page, nous disons un grand merci pour avoir bien voulu contribuer à la réédition de cet ouvrage qu'apprécieront les actuels et futurs apiculteurs de la Romande.

Pour décharger notre rédacteur qui consacre si généreusement tout son temps à la Romande, M. Soavi, membre du comité central, a bien voulu se charger de la rédaction des conseils aux débutants. Nous le remercions et le félicitons d'avoir accepté de mettre sa science et sa grande expérience apicoles au service des débutants et aussi des vieux qui savent qu'il y a toujours quelque chose à apprendre dans ce vaste domaine de l'apiculture.

Le *Concours de ruchers* subsidié par la S.A.R. a été attribué

en 1946 à la circonscription 10, soit au Bas-Valais. A l'occasion de ce concours, il a été constaté qu'il n'était pas possible de conserver les secteurs 9 et 10 dans leur composition actuelle. En effet, cinquante apiculteurs se sont inscrits pour ce concours concernant la circonscription 10, alors qu'il n'en restait que huit pour le secteur 9. Tenant compte des grandes distances à parcourir pour la visite des ruchers dispersés dans la plaine du Rhône et des vallées de montagne, le C. C., d'entente avec les dirigeants de la Fédération valaisanne s'est vu obligé de restreindre son itinéraire et de renvoyer à cette année-ci la visite de plusieurs apiculteurs inscrits (23) pour le concours de 46, d'autant plus que le secteur 9 est bien moins important. Cette modification dans la répartition de ces deux circonscriptions sera d'ailleurs soumise tout à l'heure à votre approbation. Je tenais à vous orienter par avance pour éviter une perte de temps dans les discussions qui auraient pu surgir ensuite. Les sections qui ont concouru sont : Monthey, St-Maurice, Martigny, Bagne, Entremont, ainsi que Chamossaire. Resteraient donc pour le secteur 9 : Conthey, Hérens, Sion et Sierre.

Le jury se composait de MM. Mayor, président, Thiébaud et Rey-Bellet ; ce dernier avait été désigné par les sections concourantes. Ce concours a obtenu un plein succès comme vous pouvez en juger par les récompenses décernées par le jury, soit : 7 médailles d'or, 10 d'argent, 6 de bronze et 2 mentions. Nous remercions les membres du jury pour le grand travail accompli et adressons nos félicitations aux lauréats.

Le *Cours de montagne*, subsidié grâce au fonds de la montagne constitué en 1934 par le versement de 5000 francs par la Confédération d'une part et 5000 francs par la caisse de la Romande d'autre part, a été également attribué au Valais, c'est-à-dire aux sections réunies de Monthey, St-Maurice, Martigny, Entremont et Bagne. 59 apiculteurs (chiffre record) se sont inscrits et ont suivi avec beaucoup de régularité et d'enthousiasme les exposés des conférenciers aussi compétents que dévoués : MM. Valet, inspecteur cantonal, Soavi, président de F. V. A. et Mage, inspecteur à Lausanne. Nous nous réjouissons du grand succès obtenu par ce cours de montagne et remercions les conférenciers si appréciés, ainsi que les organisateurs du cours, tout spécialement le sympathique et si dévoué président de la Fédération valaisanne, M. Meunier.

Nous ne pouvons que nous féliciter des excellents rapports que nous continuons à entretenir avec nos amis de la Société alémanique et du Tessin. Nous sommes particulièrement fiers de compter régulièrement parmi les invités aux fêtes de la Romande, MM. Dr Morgenthaler et Lehmann, toujours accompagnés de leurs sympathiques épouses. C'est également avec un grand empressement

que votre comité envoie, chaque année, une délégation aux inoubliables assemblées générales de la Société alémanique

Cette bonne entente est non seulement agréable, mais très utile comme nous l'avons remarqué chaque fois que nous avons dû intervenir auprès des autorités fédérales en vue d'obtenir le sucre nécessaire pour le nourrissement des abeilles. Nous espérons pouvoir compter encore prochainement sur cette bonne entente entre les trois groupements des apiculteurs suisses pour les démarches que nous devons entreprendre prochainement à Berne en vue de freiner autant que possible l'entrée des miels d'origine étrangère.

Je m'en voudrais de ne pas profiter de l'occasion qui m'est offerte pour adresser, au nom de tous les apiculteurs romands, de chaleureux remerciements à M. Dr Morgenthaler, le cher « médecin des abeilles », ainsi qu'à tous ses précieux collaborateurs et collaboratrices de l'Institut fédéral du Liebefeld. Nous leur sommes très reconnaissants de bien vouloir communiquer à notre *Bulletin* le résultat de leurs précieuses expériences.

Je m'empresse de remercier également tous nos inspecteurs cantonaux et régionaux pour tout le zèle qu'ils déploient dans la lutte contre les maladies, particulièrement l'acariose qui sévit malheureusement un peu partout. Il faut que nos inspecteurs puissent compter de plus en plus, dans l'exercice de leurs fonctions astreignantes et si souvent ingrates, sur l'aide et la bonne volonté de tous les apiculteurs. Il y va de la santé et de la prospérité de nos ruchers. Que chaque apiculteur ait à cœur de suivre scrupuleusement les sages conseils et les prescriptions des inspecteurs, afin de pouvoir lutter efficacement contre les épidémies qui menacent si sérieusement nos ruchers.

A ce sujet, je tiens à dire aussi notre reconnaissance au président de la Fédération vaudoise, M. Soavi, pour les démarches qu'il a faites, d'entente avec l'inspecteur cantonal, auprès du département d'Agriculture de Vaud, en vue de publier dans la *Terre Vaudoise* les directives concernant la manière de faire les traitements des arbres fruitiers. Faits à contre temps, ces traitements peuvent causer un grave préjudice à nos abeilles. Il faut que ces articles soient reproduits dans les journaux de tous nos cantons romands.

(A suivre.)

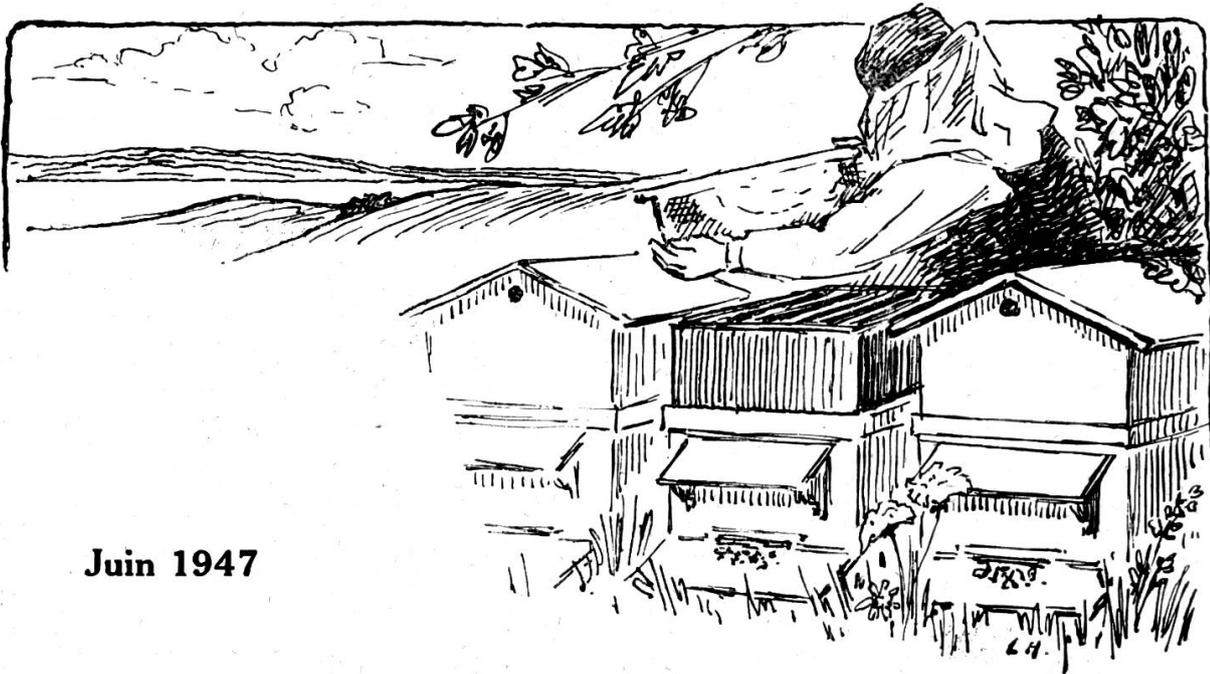
L. Gapany.

Table des matières

Nous rappelons une dernière fois à MM. les présidents et caissiers de section le versement (fr. 5. — par table) qu'ils doivent faire à la caisse centrale pour les exemplaires reçus (envoyés à MM. les présidents).

A partir du 15 juin, les montants, plus les frais, seront pris en remboursement.

Le caissier : Schumacher.



Juin 1947

Mai, le beau mois de mai, tant chanté par les poètes, est plus qu'à moitié passé. L'année dernière, à pareille époque, les hausses étaient mises, en plaine tout au moins, et bon nombre d'entre elles contenaient déjà de superbes cadres, largement épaulés. Hélas ! cette année, il n'en est pas de même. Une fois de plus, nous pouvons constater que... les années se suivent, mais ne se ressemblent pas. Et après tout, il est heureux qu'il en soit ainsi : cette diversité ne fait-elle pas le charme de la vie.

L'hiver 1947 a été long, très long même, et non content de ce qu'il a été, il semble, certains jours, qu'il désire être encore. Si quelques journées du début du mois ont été chaudes, d'autres nous ont obligés à remettre des doublures, et au matin du 17 mai, le thermomètre n'accusait-il pas avec peine 4° seulement. La nature a cependant profité de ces rares belles journées pour s'épanouir, rattraper le retard. Aussi, pouvions-nous admirer il y a quelques semaines, fleurissant côte à côte et en même temps, pruniers, cerisiers, poiriers et pommiers. Les vergers étaient de toute beauté et nos abeilles ont pu profiter, grâce au temps favorable, de cette table si abondamment et diversement garnie. Ce fut un coup de fouet merveilleux. Il semblait qu'une fée avait, d'un geste de sa baguette, transformé nos ruchées et multiplié les cadres de couvain. Malheureusement, la floraison fut de forte courte durée, quelques jours de plein épanouissement et les arbres semaient à tous vents ces pétales blancs ou roses qui n'avaient plus leur raison d'être, leur rôle d'attire-insectes étant terminé, l'acte de la fécondation étant accompli.

Nos ruchées qui, en année normale, trouvaient pendant près d'un mois le pollen et nectar sur nos arbres fruitiers durent chercher ailleurs.

Comment se présentent nos colonies en ce milieu de mai, mo-

ment qui, dans nos régions de plaine, marque en général le commencement de la grande récolte ? Les nombreux apiculteurs rencontrés ces jours à Nyon, à l'occasion de la fête cantonale des chanteurs vaudois, sont unanimes à déclarer que leurs ruchées sont très en retard, peu ou pas de hausses posées. Les populations, à quelques exceptions près, sont beaucoup trop faibles comparative-ment à l'étendue du couvain. Nos colonies subissent, en effet, ac-tuellement, le contre-coup de l'arrêt de ponte du début d'avril ; les vieilles abeilles, celles qui ont hiverné, disparaissent avec rapidité, tandis que pendant plus d'une semaine il n'y a eu aucune nais-sance. Les magnifiques cadres de couvain que nous trouvons main-tenant vont cependant permettre à nos populations de s'enfler rap-idement sans cependant qu'il faille compter avec une surpopu-lation. Au moment où paraîtront ces lignes, la plupart des hausses auront été placées ; elles auront cependant bien de la peine à se remplir de cet odorant et parfumé miel de fleurs, car en plaine, la récolte est bien compromise. A la montagne, rien n'est encore perdu ; nous souhaitons que nos collègues de là-haut seront plus favorisés et que leurs avettes, gratifiées d'un temps superbe et chaud à souhait, pourront mettre à profit tous les trésors que va leur dispenser une flore si magnifique et si riche en plantes mel-lifères. Espérons aussi que les apiculteurs qui pratiquent la pas-torale sauront montrer quelque courtoisie en choisissant des em-placements ne portant pas préjudice aux ruchers locaux. Il serait en effet regrettable que les erreurs, l'inconséquence ou la malhon-nêteté de quelques-uns obligent nos autorités à légiférer en la ma-tière.

Du fait des faibles populations, les essaims sont très rares et recherchés cette année, mais la saison ne fait que commencer. Aussi, si vous avez le bonheur ou le malheur d'en avoir, mon cher débutant, prenez-en grand soin. Profitez de leur faire bâtir de beaux rayons qui feront votre orgueil lors d'une visite de ru-cher par les apiculteurs de votre section ou plus simplement d'un ami. Pour cela, même si la récolte donne en plein, soyez généreux et ne les laissez manquer de rien, surtout pendant les dix premiers jours. Si vous disposez de quelques alvéoles royaux, changez les vieilles majestés et en particulier celles des essaims s'ils sont primaires. Vous gagnerez ainsi du temps, préparerez de superbes ruchées pour la saison prochaine et ne courrez pas le risque de les trouver orphelines au sortir de l'hivernage.

Soyez aussi prévenant envers vos butineuses, facilitez-leur l'accès de la ruche en ouvrant toute grande l'entrée du logis, en fauchant les herbes qui entravent leur vol. Protégez-les en élimi-nant les multiples pièges que leur tendent les araignées et ne vous gênez pas, tuez ces dernières.

Juin est dans la plupart de nos régions, quand il y en a, le mois de la récolte. Attendez pour extraire que vos rayons soient bien operculés, que votre miel soit bien mûr. Le prélever trop tôt, c'est s'exposer à de nombreux mécomptes et en particulier à la fermentation qui rend le miel absolument impropre à la consommation. S'il n'y a plus de récolte au moment de l'extraction, il est sage de rétrécir les trous de vol afin de faciliter le travail des gardiennes. Avant de redonner les rayons extraits, ce qui doit se faire le plus tôt possible, n'oubliez pas de les asperger avec de l'eau. Cette opération facilite beaucoup ce travail et évite la grande effervescence qui ne manquerait pas de se produire dans les colonies. Ne faites cette besogne que le soir, vous éviterez ainsi d'inciter au pillage. Une fois extrait, mettez votre miel dans un « maturateur » et laissez-le reposer une bonne semaine. Les impuretés qui auraient pu passer au travers de vos filtres remonteront à la surface et, au moment du soutirage, vous aurez une marchandise impeccable, que vous vous empresserez de faire contrôler. Tant que le sucre est rationné, le miel sera recherché, mais attention, mon cher débutant, il arrive chez nous des tonnes de miels étrangers et un jour viendra où nous aurons de la peine à écouler notre produit. Soyons donc très soigneux, ne mettons sur le marché que de la marchandise de toute première qualité afin de persuader le consommateur que rien ne peut égaler le miel suisse.

Gingins, ce 19 mai 1947.

M. Soavi.

*Echo de la conférence sur l'acariose tenue au Rosenberg
Zoug, les 6 et 7 avril 1946*

L'agent causal de l'acariose

Biologie et diagnostic par M. H. Schneider, du Liebefeld

(Suite)

Rappel :

Les fragments publiés dans les numéros d'avril et mai ont traité de la découverte de l'Acarapis Woodi, son apparition et sa propagation en Suisse ; de la lutte entreprise ; de la reproduction, du développement et de la propagation de l'acare ainsi que de la marche générale de la maladie.

Ed. F.

L'incapacité de voler s'explique de la manière suivante : A l'examen, les trachées des abeilles se traînant à terre (donc ces « Krabblers ») présentent une teinte brunâtre causée par une croûte sanguinolente, stade qui ne survient qu'après deux mois de maladie au moins. Or, en été, les abeilles vivent tout au plus de quatre à six semaines. Du stade II au stade III et durant tout ce stade III, les deux canaux aérifères sont à tel point détruits que la

respiration normale n'est plus possible et l'abeille meurt bientôt par asphyxie.

Il est bien connu que, lors des sorties de propreté du premier printemps, les abeilles infectées d'acares sont hors d'état de voler. Elles se laissent choir devant la ruche et on les voit s'agiter désespérément à terre. Pourtant, il semble qu'elles ne succombent pas aux suites directes de l'infection mais plutôt de faim et de froid, impuissantes qu'elles sont malgré leurs efforts cent fois répétés à regagner leur ruche. Ces derniers temps, ce point nous a grandement préoccupés et les observations faites nous ont conduits à une nouvelle appréciation des choses. Et ceci mérite quelque développement :

Nous avons vu que les acares ne peuvent s'introduire que dans les trachées des jeunes abeilles, soit celles âgées de moins de six jours. Tant que dure la ponte, soit du premier printemps à l'automne, l'acare n'éprouve aucun souci pour son hébergement et sa nourriture. Il a constamment à disposition un nombre suffisant de jeunes abeilles. (Pour lui aucune restriction, aucun rationnement, aucune crise du logement ! (Le trad.). Mais voici l'automne. La reine suspend sa ponte. La situation devient alors critique. En hiver, elle est grave, car les jeunes abeilles font complètement défaut. Qu'advient-il des acares émigrants, à la recherche d'un nouvel hôte qui les hébergera et les nourrira ? Aucune trachée hospitalière n'est accessible. Il serait logique de supposer et de conclure qu'ils sont condamnés à périr. Il n'en va malheureusement pas ainsi. Nous sommes désormais fixés sur ce point. Ils trouvent un logis de fortune qui leur permettra de survivre, soit de franchir le pont entre les deux périodes de ponte. Et ce logis n'est autre que la base ou la racine des ailes (V. fig. p. 115). Dans ce nouvel établissement, ils trouveront au moins leur subsistance et continueront même à déposer leurs œufs, toutefois à un rythme moins rapide que dans les trachées. Bien que leur développement en individus adultes ne soit point entravé, il semble pourtant que ce nouvel établissement soit moins favorable à la reproduction comme à la propagation de l'espèce. Par contre, ce changement de domicile de l'acare a des conséquences catastrophiques pour les abeilles. Avec le puissant appareil buccal dont il est pourvu, l'acare perfore de part en part les fines membranes de l'articulation de l'épaule. On peut distinguer nettement sur les abeilles une croûte brunâtre, formée par le sang qui a suinté des blessures et qui s'est accumulé en se coagulant, exactement ce qui se passe dans les trachées, au stade III de la maladie. Le résultat est facile à prévoir. Lorsque, au premier printemps, les abeilles sortent de leur ruche pour la première fois, elles ne parviennent plus à remettre leurs ailes en mouvement et tombent à terre. Il arrive même

que les ailes se détachent tout à fait. Il est vrai que cette conséquence extrême ou ce grave accident ne se produit que dans des colonies très fortement infectées. Fort souvent, parmi les échantillons de colonies malades qui nous parvenaient, nous avons trouvé des abeilles avec de nettes détériorations des ailes alors que leurs trachées étaient parfaitement intactes.

(*A suivre.*)

Le trad. *Ed. Fankhauser.*

Grandes cellules

Il s'est formé une association de ceux qui veulent poursuivre les expériences avec les grandes cellules. Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à la question, peuvent s'adresser à M. Antoine von Sprecher, à Coire, qui pourra les orienter. *Schumacher.*

Helioloxodromie

(*Un mode d'orientation spécifique à l'abeille et à la fourmi*)

(*Suite et fin.*)

Et maintenant, pour préciser que c'est bien sur le soleil que l'abeille s'oriente :

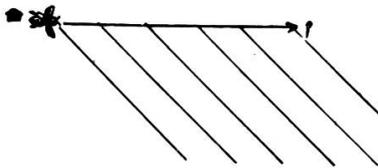
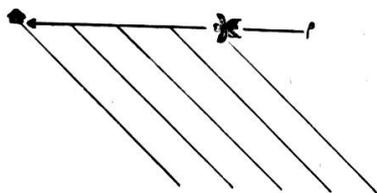


Fig. 2. — Une abeille s'oriente également par le soleil.



a) Prélever sur la planche de vol de la ruche à expérimenter, quelques abeilles colorées (abeilles ayant réussi leur vol d'essai).

b) Mais au lieu de les lâcher au même emplacement que la première fois, les porter au-delà de la ruche, soit exactement derrière leur ruche (fig. 3).

c) Le résultat est surprenant : les abeilles s'envolent dans le même sens que précédemment, c'est-à-dire qu'elles s'éloignent de plus en plus de leur ruche. Soudain elles s'arrêtent : et la distance qu'elles ont parcouru est précisément égale à celle qu'elles auraient dû parcourir si nous les avions déposées à leur premier

point de départ, au lieu de leur jouer le tour pendable de les placer derrière leur ruche !

Autre expérience. Toujours avec des abeilles colorées :

1. Nous les portons à leur emplacement premier.
2. Mais au lieu de les libérer de suite, nous les retenons pendant deux heures dans une boîte (fig 4).
3. Lâchées, les abeilles s'envoleront dans la direction approximative de leur ruche. Toutefois elles la manqueront.
4. Le point qu'elles atteindront est fort intéressant (fig. 4), il se trouve dévier selon un angle précisément égal à celui parcouru par le soleil pendant cet espace de temps, c'est-à-dire 30 degrés !

Fig. 3. — Une preuve de cette orientation par le soleil : portée au-delà de sa ruche (après avoir été désorientée) une abeille vole, en s'éloignant de sa ruche, mais dans le même sens que précédemment. Elle s'arrête en C, point qui est à égale distance de B que de A.

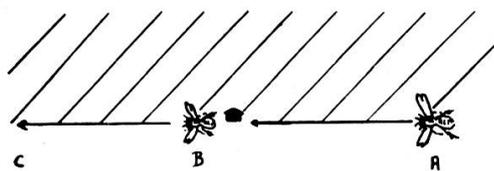
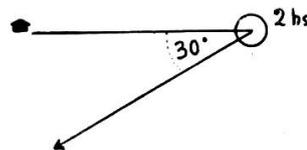


Fig. 4. — Une meilleure preuve de l'Hélioloxodromie : une abeille revenue précédemment à sa ruche (abeille colorée) et portée, dans une boîte, au même point A, mais qui n'est libérée que deux heures plus tard, manque sa ruche. Elle se trompe selon un angle de 30 degrés ; précisément l'angle que le soleil a parcouru dans le ciel !



Il est impossible, après de telles expériences, de nier que l'abeille ne se soit guidée par le soleil.

Quant à l'explication du phénomène, von Fritsch la considère comme insoluble dans l'état actuel de nos connaissances.

Voici comment nous le comprenons :

A l'aller, baignée de lumière, l'abeille percevra donc une tache lumineuse au fond de l'un de ses tubes oculaires ou omatidies, que l'on peut comparer à un minuscule télescope, et qui, en fait, est un œil complet (fig. 6).

Soit l'omatidie B (fig. 5), affectée par un rayon lumineux. L'abeille s'est donc envolée. Elle va couper les rayons solaires selon un angle supposé de 30 degrés. Elle procède par hélioloxodromie. On voit comment (fig. 5) l'impression lumineuse atteint son petit cerveau. Et tout cet ensemble neuro-musculaire — nerf optique, cellules nerveuses intermédiaires, cellules réceptrices, cellules motrices du cerveau, nerf moteur afférent, fibrilles musculaires des muscles des ailes — fonctionne selon une admirable harmonie, selon l'automaticité la plus parfaite.

En effet, si l'abeille, pour une raison ou pour une autre, venait à s'écarter de son chemin, l'ensemble B de son appareil optique récepteur s'obscurcirait. Un autre ensemble s'illuminerait, qui engendrerait une nouvelle connexion nerveuse, la connexion C ou A (fig. 5). Cette nouvelle connexion déterminerait instantanément un nouvelle arc réflexe, de nouveaux tactismes optiques. Et ces nouveaux tactismes affecteraient à leur tour de nouvelles fibrilles musculaires, déterminant finalement une nouvelle direction, corrective de la déviation première, jusqu'à ce que le rayon lumineux luise de nouveau dans l'ensemble optique B, et que l'abeille reprenne son hélioloxodromie initiale de 30 degrés, sa véritable route.

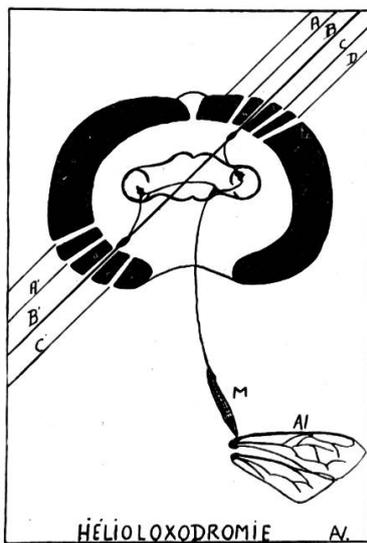


Fig. 5. — Un schéma de l'Hélioloxodromie que l'on comprendra mieux en lisant très attentivement le texte.

Et ces multiples ensembles nerveux (un œil composé comprend plus de 4000 omatidies) fonctionnent avec une admirable précision, celle du micron ou millième de mm., qui est celle de nos microscopes.

Leur fonctionnement peut être comparé au goniomètre d'un avion dont le pilotage se ferait, non pas à distance, par un mécanisme extrinsèque à lui-même, chose relativement aisée à concevoir, mais serait entièrement automatique, intrinsèque, réglé une fois pour toutes, avion de l'avenir dont l'« œil magique », l'appareil Radar, serait capable d'enregistrer toutes les circonstances atmosphériques et topographiques, bref, tout ce qui a trait à l'art de voler... de trier parmi cet ensemble tout ce qui est nécessaire pour diriger moteurs et gouvernails.

Devant telle œuvre, l'imagination demeure confondue.

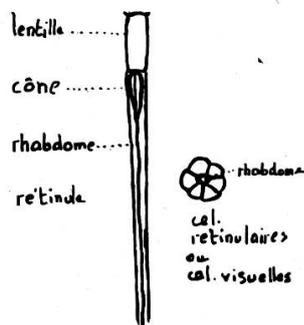
Encore n'avons-nous assisté qu'à l'envol de l'abeille. Celle-ci ayant butiné devra rejoindre sa ruche.

Sa progression loxodromique ne s'effectuera pas comme devant, selon un angle de 30 degrés, mais ayant fait demi-tour, elle devra couper les rayons solaires selon un angle de 30×180 degrés, soit 210 degrés. Dans lequel des livres d'Euclide l'abeille a-t-elle donc puiser sa science ?

— Voici l'hypothèse que nous proposons :

Ayant donc fait son plein de nectar, l'abeille s'oriente en décrivant des cercles dans l'espace. Alors qu'elle tourne, subitement un rayon solaire B' vient frapper une des 6000 omatidies de son œil composé. Par un phénomène encore mystérieux, analogue peut-être à celui du pourpre rétinien, une seule omatidie, celle correspondant précisément au rayon B', se trouve être sensibilisée

Fig. 6. — Une omatidie ou œil simple de l'abeille a la forme d'une minuscule longue-vue. Il n'est donc pas étonnant que, pour qu'un rayon lumineux y pénètre, il faut que cet œil soit strictement braqué sur le soleil !



Ommatidie d'un œil composé

à ce moment précis du retour de l'abeille. Un accord en jaillit, une nouvelle harmonie, un arc réflexe précis se déclenche de ce tube B', il atteindra telle cellule corticale — voir fig. 5, où une seule de ces cellules est représentée et dont le cylindre-axe conduira l'« influ nerveux » par la commissure interganglionnaire, le faisant aboutir à la même cellule motrice, ordonnatrice de l'envol, aboutissant finalement au même nerf moteur et à la même fibrille musculaire M... poussant l'abeille droit vers sa ruche.

Acte compliqué mais qui peut se résumer ainsi :

Pour qu'il y ait hélioloxodromie de retour, il faut et il suffit que deux yeux à facettes soient connectés par un filament nerveux commissural, reliant deux omatidies situées selon un angle de 180 degrés l'une par rapport à l'autre.

Ce principe admis pour la géométrie à deux dimensions, jouera sans difficulté pour celle à trois dimensions, celle de l'abeille.

Cette connexion est encore hypothétique, mais nous nous proposons de la rechercher histologiquement, travail compliqué.

Conclusion

J'ai tâché de poser, non de résoudre, le problème de l'orientation chez l'abeille. Ce problème est complexe. L'odorat, le toucher, la vue, les couleurs, l'observation, donc la mémoire, jouent probablement un certain rôle dans l'orientation de l'abeille.

L'orientation par le soleil ou hélioloxodromie (tel est le nom que nous proposons), en joue un autre lorsqu'il s'agit pour l'abeille de prospecter à grande distance, et surtout lorsque l'espace à parcourir est dépourvu de points de repère.

Pour que l'orientation par le soleil soit possible, il faut et il suffit que deux ommatidies situées l'une aux antipodes de l'autre, soient connectées par un ensemble nerveux commissural, de manière que l'impression solaire se répercute alternativement à l'aller et au retour vers un même ensemble de cellules nerveuses motrices, impressionnant les mêmes fibrilles musculaires de l'aile, c'est-à-dire, donnant en définitive la même trace dans l'espace, une trace d'aller et une trace de retour. Et ces deux traces se superposent.

André Virieux, Dr ès-sciences.

Où en est l'apiculture suisse ?

A ma connaissance, il n'a pas été écrit, jusqu'ici, de livre sur l'*histoire de l'apiculture suisse*. C'est là une lacune regrettable qui, souhaitons-le, sera un jour ou l'autre comblée, car l'histoire de notre apiculture est une histoire passionnante, une histoire riche en enseignements, histoire qui devrait être connue par chacun. Malheureusement trop ignorent ce qui a été fait et ce que nous faisons pour l'apiculture qui, sous l'impulsion de savants émérites, d'apiculteurs éclairés, s'est acquis une place en vue dans l'apiculture mondiale.

L'apiculture en tant que science, est relativement récente. Toutefois, il est permis de supposer que l'homme préhistorique, cet homme qui a habité nos cavernes, nos stations lacustres, nos bourgades primitives, avait déjà du découvrir le miel produit par les abeilles sauvages et qu'après de longues hésitations et tâtonnements, il avait mis au point toute une technique de récolte. A ce stade de « régime de la cueillette » qui devient de moins en moins fructueux du fait de la destruction des colonies sauvages et de l'augmentation de la population, succéda une période pendant laquelle l'homme dut s'ingénier à propager et à protéger l'abeille. C'est ainsi que se fit jour, au cours des siècles, l'apiculture née du besoin de produire davantage, que succéda à une technique primitive, une culture rationnelle des abeilles.

M. A. Winkler de Zurich, dans la *Blaue* brosse, d'une façon magistrale, un tableau d'ensemble de la situation de notre apicul-

ture et de ses bases techniques, aussi je ne puis résister à la tentation de vous en donner un aperçu :

L'apiculture a atteint de nos jours, au point de vue technique, un haut degré de développement, développement qui ne semble pas devoir au cours de ces prochaines années se poursuivre à une cadence aussi rapide. Il faut cependant espérer que les efforts faits dans les domaines de la sélection, de la lutte contre les maladies des abeilles, de l'amélioration du rendement en miel, seront toujours poursuivis et qu'ils resteront à la base de l'apiculture.

Le passage du fixisme au mobilisme, la découverte des feuilles gaufrées, n'eurent pas seulement comme conséquence de permettre une exploitation plus rationnelle des abeilles, mais offrirent la possibilité de percer quelques secrets de la vie des abeilles. Ainsi des savants, des personnes à l'esprit d'observation aiguisé, s'adonnèrent à l'apiculture et c'est de leurs rangs que sont sortis des François Hubert, des Bertrand, des Jeker, des Kramer, des Theiler et bien d'autres encore et c'est grâce à leurs recherches, à leurs découvertes que l'apiculture s'est développée et est devenue une occupation accessoire rémunératrice.

Comme dans bien d'autres domaines, l'Allemagne s'assura, très tôt déjà, une place prépondérante dans l'apiculture. Malheureusement, la guerre terrible que nous avons vécue a détruit tout ce qui avait été si péniblement acquis. Avant la guerre, la Russie a fait, elle aussi, un très gros effort pour développer son apiculture, effort dont nous n'avons pas toujours eu connaissance par suite de la grande réserve dont aime à s'entourer ce pays. Selon un rapport de M. le Dr Morgenthaler qu'il publia à la suite d'un voyage d'études fait en 1938 en Tschécoslovaquie, nous pouvons nous rendre compte combien l'apiculture y était développée et encouragée, tant par l'Etat que par de nombreuses sociétés. Des laboratoires spécialisés auxquels étaient annexés des ruchers d'essai existaient en Bohême, Moravie et Slovaquie. De plus, les sociétés d'apiculture entretenaient à leurs frais, des instituts d'essai et d'enseignement de l'apiculture qui était très bien organisés. Nous pouvons nous rendre compte combien la jeune république tchécoslovaque tenait au développement de l'apiculture par le seul fait que l'Etat accordait aux apiculteurs une réduction de 50 % sur le prix officiel du sucre. En 1936, la Tschécoslovaquie comptait 133,000 apiculteurs et 700,000 colonies d'abeilles ; elle était donc sur le point de disputer à la Suisse sa place de pays le plus riche en apiculteurs et en abeilles.

Nous pouvons nous faire une idée assez juste des conditions apicoles qui régnaient en Allemagne d'avant-guerre, en lisant un rapport fait par deux spécialistes autrichiens qui y firent, en 1934, un voyage d'études de trois semaines. Les apiculteurs alle-

mands avaient su gagner à leur cause les autorités qui avaient répondu à leurs souhaits. On attachait en Allemagne une très grande importance au développement de la flore mellifère et à son amélioration. C'est ainsi que lors de la création de lignes de chemins de fer et d'autostrades, des paysagistes travaillant en collaboration avec des botanistes et forestiers avaient pris toutes les mesures adéquates afin de ménager et de sauvegarder les intérêts des apiculteurs. La sollicitude de l'Etat allemand pour l'apiculture alla jusqu'à la création de six écoles supérieures qui s'adonnaient tout spécialement aux recherches sur les maladies des abeilles. A la tête de ces écoles se trouvaient l'institut central placé sous la direction du Dr prof. Enoch Zander. Les recherches faites par cet institut étaient orientées tant vers l'apiculture pratique que vers l'apiculture scientifique. Par ailleurs, chaque année durant les mois d'été, de nombreuses personnes s'y rendaient afin d'y étudier, d'une façon approfondie, l'apiculture et après avoir passé des examens il leur était décerné un diplôme de maîtrise. Cet institut central possédait, dans une vaste forêt, une magnifique station d'élevage d'où par centaines sortaient des reines sélectionnées qui s'en allaient aux quatre coins de l'Allemagne. Au point de vue scientifique, cet institut était spécialisé plus particulièrement dans l'étude du noséma, du développement des reines, de l'examen microscopique des miels et des produits antiparasitaires.

(A suivre)

P. Zimmermann.

En feuilletant mes notes

(Arboriculture et apiculture)

17 mai 1946. — Occupé à l'enruchage d'un essaim, je suis appelé d'urgence au téléphone pour une communication à laquelle je suis sollicité de répondre personnellement.

Il s'agit d'un voisin, pas immédiat, qui désire connaître le moyen d'éloigner les abeilles qui infestent sa framboisière en pleine floraison. Les pulvérisations au Gésarol, journallement renouvelées, ne paraissent — affirme mon interlocuteur — aucunement diminuer le flot des insectes qui épuisent le suc des fleurs et, de ce fait, anéantissent toute perspective de récolte. C'est vainement que je tente de convaincre mon ergoteur de l'inanité coupable d'un procédé dont l'action, si elle est funeste aux abeilles, est certainement nuisible à la fécondation des fleurs qu'il prétend préserver. Inutile d'argumenter plus longuement. Je constate que les victimes innocentes d'un procédé barbare sont en l'occurrence le bouc émissaire de leur propriétaire... présumé.

Moralité : « On prend plus de mouches avec peu de miel qu'avec beaucoup de vinaigre ».

Malgré le recul du temps, je garde bien vivant le souvenir de mes débuts en apiculture, au cours des années heureuses vécues dans le bon petit village de Syens. En contre-partie des services rendus par les abeilles, la famille de l'apiculteur était spontanément et gratuitement ravitaillée en fruits par les propriétaires des vergers voisins.

Alors, le prix du miel était à l'avenant. La famille était le premier client. On n'en était pas chiche. Et c'était pour les voisins et amis un « petit cadeau » qui entretenait l'amitié. *J. Renaud.*

De la fécondation des reines

Dans le *Bulletin* de février 1947, page 43, M. Pasquier dit : la fécondation de la reine est encore un mystère : nul homme n'a pu la suivre dans son vol nuptial, aucun témoin ne peut attester indubitablement les faits. Puis, est-ce bien certain qu'elle ne soit fécondée qu'une seule fois durant son existence ?

M. Pasquier finit son article en disant : il serait intéressant que les apiculteurs communiquent leurs observations par la voie du *Bulletin* ; ce n'est qu'en rassemblant une ample documentation qu'on peut, petit à petit, déceler quelques mystères de la ruche.

A cela, M. Pasquier voudra bien nous permettre de lui dire que nous ne partageons pas sa manière de voir.

Nous lisons dans *A. B. C. de l'apiculture*, par A. J. et E. R. Root, page 243, la manière dont s'opère l'accouplement du mâle et de la reine n'avait pas eu de témoin avant 1888, M. Pratt, éminent apiculteur américain, a décrit leur rencontre nuptiale comme il suit :

Accouplement d'une reine et d'un mâle, durant le vol raconté par un témoin

Le 21 juin 1888, je fus témoin de cet accouplement. La reine s'élançait hors de la ruche, elle fit deux tours dans les airs, à 1 m. 50 de ma figure, et là fut rencontrée par un mâle. Ils parurent d'abord se faire face, cramponnés l'un à l'autre par leurs pattes de devant, leurs deux corps dirigés perpendiculairement, et dans cette position ils disparurent à mes yeux. Cet incident s'était produit d'une façon si inattendue qu'à peine avais-je compris ce qui se passait, qu'il était déjà trop tard pour les suivre. J'aurais pu aisément les serrer de près. J'ai raconté ceci parce qu'on a prétendu n'avoir vu ces insectes qu'au moment où ils tournoyaient autour l'un de l'autre. J'ai vu ces deux-là s'accoupler ; ils évoluèrent d'abord, s'éloignant l'un de l'autre pour se rapprocher ensuite au même niveau en posture de combat ; et lorsqu'ils s'éloignèrent d'un vol rapide leurs deux corps n'en faisaient plus qu'un, incliné à peu près comme ceci /, et chaque insecte se ser-

vait de ses ailes ; et MM. Root continuent : peu de temps après, un autre correspondant nous écrit pour nous expliquer un fait qui n'avait pas encore été observé, savoir : la manière dont se séparent la reine et le mâle. Voici ce qu'il a dit à ce propos :

*Séparation de la reine et du mâle après l'accouplement
telle que l'a vu un témoin*

J'allais visiter mes abeilles un jour, quand deux de ces insectes vinrent au-devant de moi en tournoyant et tombèrent sur une feuille de citrouille. Je reconnus que c'était une reine et un mâle. Le mâle agissait comme s'il avait été percé par le dard d'une ouvrière. Il se retenait de toute sa force par les pattes à la feuille, et la reine, de son côté, ne cessait de tournoyer sur elle-même, à peu près comme une mouche prise dans une toile d'araignée ; tant et si bien qu'elle finit par se libérer, s'élança dans les airs et disparut à mes yeux en un instant. Le mâle, lui, demeura sur la feuille, et au bout de trois minutes il ne donna plus signe de vie.

MM. Root terminent en disant : le travail de la fécondation a donc pu être observé depuis le commencement jusqu'à la fin.

Nous sommes tout à fait d'accord avec M. Pasquier quand il dit que ce n'est pas certain que les reines ne soient fécondées qu'une fois ; sa reine, Nigra, a donné la preuve du contraire, seulement il nous est difficile d'admettre que la reine se fasse féconder à nouveau après plusieurs mois de ponte, attendant qu'elle ait vidé une grande partie de sa spermathèque pour renouveler sa provision de spermatozoïde

Quant à nous, nous croyons que les fécondations multiples ont lieu pendant les jours de rut, c'est-à-dire que les sorties de la reine à la recherche des amants peuvent se succéder jusqu'à ce que la spermathèque soit bien remplie ; voici, du reste, ce que dit M. Perret-Maisonneuve dans *L'apiculture intensive*, page 100.

Très longtemps la fécondation unique de la reine fut un dogme en apiculture, mais le règne des idoles n'a qu'un temps, et aujourd'hui, la vérité sur ce point est apparue tout autre. Il ne peut être contesté, en effet, qu'une reine, si elle n'a pas, lors de son premier vol d'accouplement, rencontré un mâle suffisamment vigoureux pour remplir sa spermathèque,¹ ressort une seconde fois, et, s'il le faut, une troisième, à la recherche d'un autre bourdon, jusqu'à ce que sa vésicule soit bien garnie du liquide séminal. C'est qu'en effet, son instinct doit l'inciter à prévoir une ponte abondante devant s'échelonner sur de longues années.

Huber, précurseur en tant de matières, avait déjà, dès 1814,

¹ Leuchrart a démontré qu'une spermathèque peut contenir jusqu'à vingt-cinq millions de spermatozoïdes.

dans ses nouvelles observations, énoncé le principe de la fécondation multiple des reines ; mais il a fallu un siècle d'attente et les constatations d'apiculteurs tels que Pratt,¹ Root et Phillips pour que cette vérité soit enfin reconnue.

C'est par la fécondation multiple que s'explique cette apparente bizarrerie, qu'une reine après avoir engendré pendant très longtemps des abeilles d'une certaine race, des noires par exemple, engendre, tout-à-coup, des abeilles d'une autre race, des italiennes jaunes, aussi différentes des premières de caractère que de couleur. Dans ce cas, la provision séminale du premier mâle qui avait fécondé la reine étant logée plus avant dans la spermathèque, entre seulement en service après épuisement des germes du second.

Dans d'autres cas, les germes des mâles seront plus ou moins mélangés et il résultera une ponte intermittente d'abeilles de races différentes ou de métisses.

Dans le cours de notre vie apicole, nous avons commencé à nous occuper des abeilles en 1912, il nous est souvent arrivé de constater des ruchées n'ayant que du couvain de mâle, et, après un certain temps, alors que nous voulions introduire une jeune reine, nous trouvions de belles plaques de couvain d'ouvrières.

La ruche se développant normalement, nous avons toujours crû qu'une jeune reine ayant échappé à notre vue lors de la visite précédente, s'était, entre temps, fait féconder et tout étant rentrer dans l'ordre, nous avouons n'avoir jamais pensé que la vieille reine aurait pu abandonner son couvain pour courir à la recherche d'un nouvel époux.

Il serait très intéressant de connaître l'avis de ceux qui pratiquent le clippage des ailes, afin de savoir si les reines clippées deviennent plus vite bourdonneuses, celles-ci ne pouvant prendre leur vol pour un second mariage ; nous ne le croyons pas, et restons convaincus jusqu'à preuve du contraire, que passé l'âge du rut, la reine ne recherchera plus d'autres accouplements.

Il nous reste maintenant, à nous excuser auprès de M. Schumacher, pour la peine que nous lui avons donnée et auprès des lecteurs qui auront bien voulu nous lire, pour le temps que nous leur avons fait perdre, la faute en revient à M. Mages qui, lors du cours d'apiculture donné à Le Chable, a bien voulu nous solliciter à reprendre la plume afin d'envoyer un article à notre cher *Bulletin*.

Villette Bagnes, le 4 février 1947.

Oscar Oreiller.

¹ Pratt a constaté jusqu'à quatre sorties d'une même reine et remarqué que les sorties des reines s'échelonnent souvent sur deux et même trois jours.



Saviez-vous que...

- l'abeille mellifique est vraisemblablement originaire d'Asie ;
- ce ne serait pas la reine qui déterminerait le sexe de sa progéniture, mais les ouvrières en débarrassant les œufs pondus des spermatozoïdes dont ils seraient tous enrobés ;
- qu'une abeille consommerait le sucre contenu dans son corps à la vitesse de 10 mmgr. à l'heure ; sa réserve normale disparaissant en 15 m. environ, elle peut donc pendant ce temps parcourir une distance de 5500 m., ce qui serait son rayon d'action maximum ;
- certains miels renferment une bactérie, le *bacillus mellis*, qui produit vers 30° C, un pigment jaune qui donne à quelques miels leur couleur particulière ;
- plus un bois est spongieux, moins il conduit la chaleur ;
- pour se débarrasser les doigts de propolis, il suffit de les plonger quelques minutes dans une solution aqueuse de silicate de soude.

DDT et apiculture

La réglementation de l'emploi du DDT en France est chose faite ! En effet, en vertu d'un arrêté du ministère de l'Agriculture du 25 février 1947, les traitements insecticides à base de DDT sont interdits :

1. sur les arbres fruitiers et les plantes visitées par les abeilles pendant la période de leur pleine floraison ;
2. sur les arbres forestiers ou d'alignements pendant la période d'exudation du miellat. De plus, il a été mis au point des insecticides doués d'un certain pouvoir répulsif vis-à-vis des abeilles. Le répulsif utilisé est le chlore.

Enquête sur les insecticides et les maladies

Il ressort d'une enquête faite par la *Revue française d'apiculture*, que dans vingt départements des accidents ont été provoqués par l'emploi des insecticides et que la loque américaine a été observée dans quatre-vingt-sept départements, la loque européenne dans trente-sept, l'acariose dans trente.

Des abeilles sud-africaines en voyage pour Moscou

Un convoi assez étrange, de trois colonies d'abeilles venant du Cap, est arrivé en Angleterre. Elles avaient fait le voyage en avion Dakota, et étaient en route pour Moscou, sur demande spéciale du gouvernement russe.

M. R. H. Dibley, un apiculteur bien connu au Cap, convoyait les abeilles qui paraissent être une race spéciale, trouvée aux environs de la province du Cap. Elles ont comme caractéristique principale, que les abeilles ouvrières pondent des œufs fertiles aussi bien que la reine-mère.

Ayant appris l'existence de la race, par un article écrit par M. Dibley, le gouvernement russe pria l'intéressé d'en faire parvenir par avion, trois colonies. Les abeilles qui étaient arrivées à Londres le 9 août 1946, ont été acheminées immédiatement par avion, vers Moscou, où elles ont été transmises à l'Académie russe des sciences pour observations et essais. (*The Scottish Beekeeper.*)

Aux Etats-Unis

Selon le département de l'Agriculture, il a été vendu aux Etats-Unis en 1946 : 1,300,000 livres de paquets d'abeilles et près de 950,000 reines.

Au cours de cette même année, le total du miel importé s'est élevé à 20 millions de livres et celui de la cire d'abeilles à plus de 6 millions de livres.

Le Bacillus larvæ détruirait le bacille de la tuberculose

L'agent pathogène de la loque américaine aurait un effet destructif puissant sur les bacilles de la tuberculose.

M. E. C. Holst, du bureau d'entomologie des E.-U., a observé que les écailles de larves mortes ne contenaient aucune autre bactérie ou aucun autre microorganisme que celui de la loque américaine. Cela lui suggéra l'idée que les germes de cette maladie devaient être capables d'éliminer les autres germes qui abondent toujours dans les matières organiques en voie de décomposition. L'expérience ne fit que confirmer ce point de vue. Lorsque des écailles de couvain loqueux réduites en poussière sont placées dans une culture avec d'autres organismes infectieux, la culture autour des germes de loque reste stérile. Les autres germes sont tués. Le résultat le plus significatif est l'effet mortel prononcé sur les germes de tuberculose humaine et animale.

Des essais effectués sur des souris ont d'abord tué celles-ci, mais en changeant la culture ceci est évité. Certains essais à l'étude doivent arriver à déterminer les effets sur la tuberculose expérimentale des animaux. Si ces essais sont satisfaisants, des expériences seront faites dans le traitement de la tuberculose humaine.

(*American Bee Journal.*)

Des cambrioleurs volent 7000 abeilles

Les quotidiens annoncent cet événement fantastique qui se serait passé en Angleterre.

Pensez-donc : 7000 abeilles, de quoi faire une récolte énorme de miel..., penseront les profanes en apiculture. 7000 abeilles cela ne représente qu'un tout petit essaim, pas même un kilo puisqu'on compte 10,000 abeilles au kilo. Il y a encore beaucoup à faire pour instruire un peu le public, mais ce n'est pas de cette façon qu'il connaîtra un peu mieux le monde, encore bien mystérieux, des abeilles.

Schumacher.

Nos ruches sont-elles trop exposées au soleil ?

Je réponds ici à un article du journal apicole de nos collègues de langue allemande. Article qui nous intéresse autant, nous autres, Suisses romands, que Suisses allemands.

Oui messieurs, nos ruchers sont trop exposés en plein soleil. Dans mes pérégrinations de droite et de gauche, j'ai eu le plaisir, il y a une quinzaine d'années, de visiter un rucher entièrement à l'ombre des sapins. Voilà, me dit le propriétaire, elles sortent moins, font moins de bruit. Elles s'épuisent ou s'usent moins vite. Elles élèvent un peu moins de couvain, essaient moins, sont toujours bien approvisionnées et même dans les plus mauvaises années, je fais toujours une petite récolte. Il y avait là quatre rangées de sapins dont la quatrième derrière avait les branches vertes jusqu'à terre ; les trois autres étaient ébranchées deux mètres cinquante de haut. Ces sapins étaient plantés à un mètre cinquante les uns des autres. Il y avait là vingt belles colonies Dadant ; maintenant, ce rucher n'existe plus. J'insiste sur ce fait qu'il faut l'ombre des sapins parce qu'ils ont une ombre chaude, le soleil y pénètre mieux. Toute ombre d'un autre arbre feuillu est pernicieuse, parce qu'elle est froide.

Jean des ruches.

Les prairies artificielles

Les terres produisent plus ou moins, selon leur fertilité naturelle ou selon celle qui leur est procurée artificiellement par les engrais. Aujourd'hui, ces derniers ne manquent plus. Mais, à côté d'eux, il existe encore un moyen de fertiliser le sol. Ce procédé consiste à réserver une bonne partie du domaine à la culture des plantes artificielles, à la production des légumineuses surtout. Ces dernières plantes enrichissent les terres. Nommons la luzerne, le trèfle, le sainfoin.

Depuis longtemps, les praticiens en connaissent l'action fertilisante.

Pour le trèfle. M. Garola évalue à 120 kilos l'enrichissement en azote amené par une bonne culture de trèfle ayant duré une année. Pour le sainfoin, il est estimé à 164 kg. d'azote par hectare.

Mais ce n'est pas là leur seul avantage. Ces plantes peuvent s'appeler aussi nettoyantes et étouffantes par rapport aux mauvaises herbes. C'est là un point important pour obtenir une belle récolte de blé. Mettre des engrais dans une terre qui n'est pas propre, ni débarrassée de plantes adventives, c'est favoriser la végétation des mauvaises herbes. Sans épuiser la terre, les légumineuses l'occupent, la garnissent et évitent l'envahissement du sol par les chardons et le chiendent.

Les prairies artificielles offrent encore d'immenses ressources fourragères pour l'alimentation du bétail, surtout aux endroits où les graminées ne réussissent pas ou ne réussissent que dans les années d'excessive humidité.

Les prairies artificielles prospèrent bien dans les sols de limon à sous-sol calcaire perméable ; ce sont là les meilleurs terrains pour la luzerne et le sainfoin.

En résumé, développer la culture de la luzerne, du trèfle, du sainfoin (esparcette), c'est assurer l'augmentation de nos rendements en blé ; c'est permettre dans nos exploitations d'entretenir plus de bétail ; c'est fournir en fin de compte, plus de pain, plus de viande, plus de lait à ceux qui en ont besoin.

C'est le moment d'y penser avant que ce ne soit trop tard.

(Tiré du *Sillon Romand*.)

Flore mellifère

Je me permets de faire connaître à mes collègues et amis apiculteurs une plante dont je n'ai jamais entendu parler dans notre si sympathique Bulletin.

Il s'agit de la *luzerne en arbre*, connue sous le nom de *medicago arborea de Linne*. Venue des Iles de l'Archipel, la luzerne en arbre s'est presque naturalisée sur certains endroits du Littoral méditerranéen. Sa rusticité est très grande, elle végète entre les fissures des roches calcaires sans craindre la sécheresse. C'est un arbuste à port dressé, buissonneux, atteignant de 1 m. à 2,50 m. de hauteur, à rameaux striés-côtelés et blanchâtres, ainsi que le dessous des feuilles, qui sont finement pétiolées. Du printemps à l'automne, soit jusqu'aux premières gelées, ses fleurs se dressent au sommet des rameaux en petites grappes panciflores, pédicelées. Les fruits, en forme de gousse aplatie, contiennent deux ou trois graines.

J'ai eu l'occasion d'examiner souvent cet arbuste et chaque fois, j'ai constaté qu'il était constamment visité par des abeilles. Renseignements pris auprès d'apiculteurs de la région du Var, ceux-ci m'ont confirmé que cette plante était très mellifère. Outre cette qualité primordiale pour les apiculteurs, cet arbuste rend de très grands services pour la décoration des jardins et des ter-

rains secs, à cause de sa jolie verdure tendre, persistante et ses fleurs jaunes retombantes. Il est précieux pour les fonds massifs et on en fait également de très belles haies touffues.

La plantation en est facile dans les mauvais terrains très pierreux. Il suffit d'amorcer les plantes avec un peu de bonne terre appliquée autour des racines. Le *Medicago Arborea* vit très bien dans les sols granitiques, calcaires, terrains pierreux, talus, en un mot, dans les sols plutôt médiocres.

Je signalerai en passant que les bestiaux sont très friands des feuilles et fleurs du *Medicago Arborea* et qu'il représente un excellent fourrage.

Un de mes amis, pépiniériste et apiculteur, serait disposé à livrer de jolies boutures, bien racinées, racines nues, au prix de 45 ct. le plant. Les commandes peuvent être adressées à M. A. Le Roy, 13, Avenue Dumas, Genève, qui les fera suivre au producteur.

J'espère que ma « trouvaille » intéressera nos amis apiculteurs et qu'il vous sera possible de faire connaître le *Medicago Arborea* par la voie de notre *Bulletin*.
A. Le Roy.

Pesées des ruches sur bascules du 11 avril au 10 mai 1947

STATIONS	Alt. m.	Augm. gr.	Dim. gr.	Augm. nette gr.	Dim. nette gr.	Journée la plus forte gr.	Date
Genève I	390	8 500	—	8 500	—	—	—
Bex I	430	650	1 250	—	600	—	—
Bex II	430	500	—	500	—	—	—
Delémont	440	3 800	400	3 400	—	—	—
Delémont	440	1 500	2 300	—	800	—	—
Delémont	440	500	1 750	—	1 250	—	—
Chili-Monthey	450	900	4 200	—	3 300	—	—
Territet	474	5 900	—	5 900	—	—	—
Wavre (Ntel)	475	1 000	1 500	—	500	—	—
Berlincourt	505	2 400	800	1 600	—	1 400	7/4
Senarclens	586	3 450	2 800	650	—	500	25/4
Cressier (Ntel)	600	—	—	—	—	—	—
Vuarrenge	650	1 900	3 750	—	1 850	—	—
Rue (Fbg)	650	15 800	3 300	12 500	—	3 400	7/5
Dombresson	743	—	4 000	—	4 000	—	—
Tavannes	760	2 100	3 850	—	1 750	—	—
Savagnier (Ntel)	772	700	2 400	—	1 700	—	—
Coffrane	805	5 150	700	4 450	—	2 250	7/5
La Valsainte	1017	3 400	650	2 750	—	1 350	9/5
La Valsainte	1017	3 600	—	3 600	—	1 350	8/5
La Ferrière	1080	700	2 600	—	1 900	—	—
Les Caudreys	1150	600	800	200	—	—	—
Le Sepey							

Stations d'observations

Cointrin-Genève, alt. 391 m. Bascule stationnaire ; température minima 4,2, maxima 25 degrés, 4 jours avec précipitations, 17 mm. — Delémont, alt. 440 m., aug. 2000 gr., dim. 2950 gr., dim. nette 950 gr., température minima 0, maxima 26 degrés, pression barométrique, 713 mm. minima, 736 maxima. — Marcellin/Morges, alt. 398 m., aug. 250 gr., dim. 1500 gr., dim. nette 1250 gr. — Grangeneuve, alt. 638 m., aug. 3250 gr. — Cernier, alt. 825 m., aug. 1100 gr., dim. 2500 gr., température minima 1,6, maxima 21,3 degrés, 8 jours avec pluie, 36,2 mm.

Communications des stations

Chili/Monthey. Belle floraison des cerisiers et dents-de-lion, mais trop froid et sec. — Berlincourt. Floraison des dents-de-lion marquée. Colonies un peu en retard. — Vuarrengel. Printemps froid et pluvieux. Colonies en retard. — Les Caudreys/Le Sépey. Mars pluvieux et froid. Colonies en retard.

Delémont, mai.

J. Walther.

La page de la femme

Cette fois nous nous occuperons un peu des reines, sujet toujours nouveau et toujours passionnant. Ne sont-elles pas les majestés aimées de leurs sujets ? Viennent-elles à manquer, c'est la désolation et la mort dans la ruche. Aussi l'apiculteur qui aime son métier est-il toujours très ému quand il a le bonheur de la voir se promener majestueusement inspectant chaque cellule. Plus émouvant encore est le spectacle de la reine dans ses fonctions de reproductrice, pondant un œuf au fond d'une cellule, tandis que ses suivantes lui donnent à manger, la couvrent de leur corps pour la protéger et peut-être aussi pour la réchauffer.

Tout apiculteur devrait être capable de reconnaître l'âge d'une reine d'après son aspect extérieur ; mais son instinct la pousse à se cacher et il n'est pas toujours possible de la voir. On peut aussi juger de l'âge d'une reine d'après son couvain ; du cadre bien garni de couvain d'ouvrières, on peut dire à coup sûr : « Voilà le beau travail d'une jeune reine ». Mais s'il y a beaucoup de couvain de bourdons, on s'exclame : « Il faudra bientôt changer cette majesté qui n'en fait qu'à sa tête ; a-t-on idée de mettre au monde tant d'inutiles de propre-à-rien ».

Le plus sûr moyen de reconnaître l'âge d'une reine est, je crois, de la marquer ; l'on trouve dans le commerce des disques tout préparés, en aluminium, portant des chiffres imprimés ; quand la reine est immobilisée sous un petit tamis spécial et que la partie bosselée de son thorax ressortira à travers les mailles du tamis, on déposera doucement, avec un léger mouvement, le bout du

marqueur, mais pour se faire la main, que de déboires ; on a toujours la ressource de s'exercer sur des bourdons, mais on en aplatit bien quelques-uns avant d'avoir la main assez légère. J'avoue que j'ai toujours trop d'émotion et pas assez de calme pour faire ce travail ; mais quel plaisir de voir la reine briller dans un essaim posé sur une branche ! le plaisir vaut bien quelques essais malheureux et la pratique mérite d'être tentée. Garder une reine plus de deux ans, c'est faire de l'apiculture à rebours ; j'ai souvent fait trop de sentiment à ce sujet (mais que voulez-vous, c'est le faible des dames). On se dit : « C'est mal fait de tuer cette reine, elle a si bien pondu, et on la garde à cause même de cela ! Demandez à une paysanne l'âge de ses poules ; vous verrez qu'elle aussi, a bien de la peine à se séparer de ses vieilles ponduses ; et il en va de même dans d'autres élevages.

J'ai remarqué l'année dernière que les reines de deux ans n'ont pas recommencé la ponte au nourrissage du mois d'août, tandis que les reines de l'année avaient du couvain en abondance ; au printemps de leur troisième année, elles pondent tardivement et souvent du couvain de bourdons.

Au début d'avril, faisant ma visite journalière à mes ruches, je vis beaucoup d'abeilles devant l'une d'elles, je m'approchai, intriguée, et vis sur le plateau une reine marquée de trois ans qui agonisait ; ses suivantes, au désespoir, la poussaient, la tiraient, probablement pour la faire rentrer dans la ruche ; c'était un véritable drame ; je soulevai un peu la reine, avec le doigt, mais aïe ! aussitôt les suivantes se plantèrent sur mon doigt et l'une d'elle y laissa un aiguillon derrière un ongle, ce dont je gardai un cuisant souvenir ; malgré cela j'emportai la mourante et comme par hasard, j'avais une reine de réserve, je la mis sans attendre derrière la partition avec son groupe d'abeilles et les ai saupoudrées de farine, j'ai couvert d'un papier ; deux jours après, j'ai jeté un coup d'œil ; tout ce monde était réuni. Que de cas pour le moins aussi intéressants passent inaperçus des apiculteurs ayant leurs ruches loin de chez eux.

Pour qu'un rucher soit prospère, il serait nécessaire d'avoir au printemps des reines de réserve ; mais le matériel manque à cet usage et il est assez coûteux.

Des ruchettes à cinq cadres, dans nos montagnes, ne passent pas l'hiver ; j'ai essayé de les rentrer à la cave et de les sortir au printemps ; ces ruchettes se vidaient à la première sortie ; il ne restait que la reine et ses suivantes, qui mouraient d'inanition et de froid. Peut-être qu'en plaine il est plus facile de réussir. Je suis parvenue à garder des reines dans des hausses, sur de fortes colonies, avec un plateau diviseur et une grille à reine ; je n'avais qu'à prendre ma hausse, mettre un papier sur la ruche

crpheline et la hausse par dessus, quand elles sont parvenues à ronger le papier et se frayer un passage, toute idée de querelle a disparu et l'opération est terminée. Je veux encore faire l'essai de garder plusieurs reines dans une hausse, quand j'aurai le matériel nécessaire ; je vous donnerai le résultat dans cette page. Il y aurait encore beaucoup à dire sur les reines. On peut encore clipper les reines ; les grands maîtres en apiculture pratiquent couramment ce procédé qui consiste à couper les ailes des reines pour les empêcher de partir ; mais j'ai l'impression qu'il doit s'en perdre beaucoup, si l'essaim rentre dans la ruche et que la reine tombe à terre, il repart une semaine après avec une jeune reine non fécondée et celle-là n'a pas les ailes coupées. N'êtes-vous pas de mon avis ? On voudrait bien les lui raccourcir un tant soit peu à celle-là.

Communiqué aux apiculteurs valaisans

Le département de l'Intérieur du canton de Vaud nous prie d'attirer l'attention des apiculteurs valaisans sur l'obligation qu'ils ont de demander une autorisation préalable pour transporter des ruches sur territoire vaudois. Cette autorisation doit être demandée au *département de l'Intérieur, service vétérinaire cantonal, à Lausanne*. Tout transport non autorisé par le dit service sera refoulé.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler aux intéressés qu'en vertu des dispositions légales, tout déplacement de ruches dans le canton est subordonné à une autorisation délivrée par la *Station cantonale d'entomologie à Châteauneuf*. Les demandes doivent être adressées à l'inspecteur des ruchers de l'arrondissement respectif.

*Station cantonale d'entomologie
Châteauneuf.*

CONCOURS DE RUCHERS EN 1946

(Suite)

467 m. — *FLUCKIGER Rudolph, Martigny (Martigny)*

Apiculture pastorale, 3 colonies à Martigny et 13 à la Caffé, à environ 1000 mètres d'altitude, sur une pente abrupte, en plein soleil. Pratique l'apiculture depuis 1941, aime ses abeilles et travaille calmement. Change ses reines qu'il fait venir de Suisse alémanique et du Tessin. Il nous présente de belles colonies et de très belles bâtisses. Annotations complètes. Toutes les pièces comptables sont réunies dans un classeur mais l'apiculteur n'a pas eu le temps de tenir une comptabilité. L'extracteur est commandé. Jusqu'à maintenant il a utilisé celui d'un voisin complaisant. Pas d'élevage et c'est dommage.

II^{me} catégorie, 88 points, médaille d'argent.

971 m. — *VIONNET Francis, Monthey (Monthey)*

Toutes les reines sont marquées. Annotations sur une plaque de tôle fixée sur chaque habitation. Bâtisses à changer, extracteur

bi-latéral, comptabilité sommaire, élevage nettement insuffisant.
Ire catégorie, 88 points, médaille d'argent.

1133 m. — *KOHLI Marius, Gryon (Chamossaire)*

Beau rucher que le propriétaire a construit lui-même ainsi que le chalet, tout neuf, dans lequel vit sa famille. Sur une pente, en plein soleil, il a creusé un replat, sur lequel sont installées ses colonies. Les abeilles butinent à l'endroit et à l'envers des collines dans un pays merveilleux. Un tronc creusé forme l'abreuvoir. Quelques cadres devraient être changés. Les reines sont en partie



Rucher R. Flückiger, Martigny

marquées. Un seul nucleus. Comptabilité bonne. Devrait se procurer une bascule. Outillage complet.

III^eme catégorie, 87 points, médaille d'argent.

406 m. — *RITHNER Louis, Chili (Monthey)*

Jeune apiculteur qui travaille sous la conduite de son père. Il nous fait voir un bel élevage, ruchettes populeuses. Les annotations sont insuffisantes, les reines non marquées. Matériel neuf, comptabilité sommaire.

II^eme catégorie, 86 points, médaille d'argent.

467 m. — *DOUDIN Aimé, Martigny (Martigny)*

Est apiculteur depuis cinq ans. Fait de l'apiculture pastorale. Beau rucher, quelques bâtisses à changer. Annotations complètes. Comptabilité trop sommaire, élevage faible.

III^eme catégorie, 85 points, médaille d'argent. (*A suivre.*)

Société romande d'apiculture

(Suite et fin)

Si le montant d'une dépense n'est pas inscrit exactement à la place que quelques-uns voudraient la voir porter — il y a autant d'opinions différentes à ce sujet que d'experts — cela n'a aucune influence sur le résultat final du bilan.

Le purisme absolu conduit à l'excès et dénote une insuffisante connaissance du problème.

C'est une première amélioration qui sera complétée l'année prochaine.

La commission de gestion, formée de MM. Jacot-des-Combes, section Basse-Broye; Gard Maurice, Bagnes; Muller fils, La Bécche et Monthoux Emile, Bière, donne connaissance de son rapport par l'entremise de M. Jacot-des-Combes, quelques commentaires sont ajoutés par M. Muller fils.

Ce rapport, qui conclut à accepter les comptes tels qu'ils sont présentés, d'en donner décharge au comité et d'alléger la commission de son mandat, est adopté par acclamations.

Mis aux voix, les comptes de l'exercice de 1946 sont également adoptés à l'unanimité, avec l'inscription au procès-verbal, qu'à l'avenir ceux-ci soient présentés plus clairement avec rapport écrit du caissier.

Le rapport de la commission de gestion propose, en outre, une augmentation de 25% des prestations services à M. Schumacher, pour tenir compte de l'augmentation constante du coût de la vie et de l'obligation d'aménager trois pièces pour y loger livres et matériel de la Romande.

Cette proposition est approuvée unanimement par l'assemblée.

Schumacher remercie les délégués de leur attentionné geste, puis il donne quelques explications sur le budget de 1947, lequel est adopté sans opposition à l'unanimité.

C'est l'occasion pour le président de remercier, comme il convient, Schumacher et Thiébaud, ainsi que les membres de la commission de gestion, pour leur féconde et active collaboration, leur dévouement, le temps et la peine qu'ils consacrent à la bonne marche de notre association.

Commission de gestion. — Conformément à l'art. 36 des statuts, les sections : La Broyarde, Chamossaire, Conthey et Cossonay, sont désignées pour assurer la vérification des comptes et la surveillance de la gestion de l'association pour l'exercice 1947.

4. *Adoption des rapports.* — Le P.-V. de l'A. D. 1945 ainsi que les différents rapports publiés dans le *Bulletin*, sont approuvés par l'assemblée, sans discussion.

5. *Nomination statutaires.* — MM. Schumacher et Dietrich, membres sortants du comité et immédiatement rééligibles, sont réélus par acclamations.

Pour remplacer M. O. Rey-Bellet, démissionnaire, celui-ci propose au nom des sections valaisannes, M. Paul Meunier, président de la Fédération valaisanne.

Cette proposition est acceptée par acclamations.

Le président félicite M. Meunier pour sa nomination et lui souhaite une cordiale bienvenue au sein du C. C. Il adresse des paroles élogieuses de reconnaissance à Rey-Bellet pour les services rendus et le travail accompli pendant les sept années passées au C. C.

6. *Projet de modifications* à apporter aux statuts de la caisse d'assurance de la Société romande d'apiculture, contre le vol, l'effraction et les déprédations.

Le préposé aux assurances, M. Valet, énumère les difficultés rencontrées actuellement pour indemniser dans de justes proportions les lésés. Le matériel a fortement augmenté et les modalités de notre assurance ne répondent plus aux circonstances actuelles.

Plusieurs orateurs prennent tour à tour la parole, pour ou contre le pro-

jet. Après une discussion nourrie, dans laquelle il est fait appel à la solidarité des apiculteurs romands, que l'on peut citer en exemple, le projet tel qu'il est stipulé à la page 75 du *Bulletin*, mars 1947, est adopté sans opposition, avec la seule modification que le plafond est ramené de fr. 5000.— à fr. 3000.—.

La garantie de la Romande est limitée à fr. 150.— par ruche et fr. 3000.— au maximum par cas et par membre, sans participation du lésé. Il ne sera pas payé d'indemnité inférieure à fr. 20.—.

La prime de base, obligatoire pour tous les membres, comprise dans la cotisation de la Romande est portée de fr. 0.30 à fr. 1.— pour les catégories de 1 à 10 ruches.

Les surprimes pour les ruchers supérieurs à 10 ruches sont facultatives. Elles sont versées au caissier au 1er janvier de chaque année par chèque postal encarté dans le *Bulletin* de décembre.

La surprime est fixée comme suit :

Catégorie de 11 à 20 ruches	à Fr. 1.—
» 21 à 30 «	« 2.—
» 31 à 40 «	« 3.—
» 41 à 50 «	« 4.—
» 51 et plus «	« 5.—

Au cas où le montant de la surprime ne serait pas payé, les indemnités éventuelles, en cas de sinistre, seront réduites selon le principe de la sous-assurance, soit pour les catégories de :

11 à 20 ruches,	il ne sera versé que la $\frac{1}{2}$ du dommage
21 à 30 »	» le $\frac{1}{3}$ «
31 à 40 »	» le $\frac{1}{4}$ «
41 à 50 »	» le $\frac{1}{5}$ «
51 et plus »	» le $\frac{1}{6}$ «

7. *Fixation de la cotisation 1948.* — M. Meunier, au nom des sections valaisannes, fait une vibrante déclaration pour appuyer la proposition du C. C., faite par circulaire en août 1946, d'augmenter la cotisation de fr. 1.—.

M. Horrisberger, Genève, propose fr. 2.— et M. Grandchamp, Lausanne, fr. 0.50.

En votation, la proposition d'augmenter de fr. 1.— le montant de la cotisation de 1948 est adoptée à la quasi unanimité.

8. *Concours de ruchers.* — Le président de la Fédération valaisanne signale à l'attention des délégués le fait que les circonscriptions 9 et 10 du Valais ayant été en 1946, d'accord avec le jury, rendues plus rationnelles, les apiculteurs des sections de Conthey et Sion n'ont pas pu de ce fait participer au concours de 1946. Il demande qu'il soit fait une exception à la règle habituelle, en accordant à la circonscription 9 remaniée, le concours de ruchers de 1947, sans passer par le tirage au sort.

La proposition de la Fédération valaisanne est acceptée à l'unanimité moins une voix. M. Porchet s'y oppose.

9. *Cours de montagne.* — La Fédération valaisanne qui a déjà eu un cours en 1946, groupant les sections de St-Maurice, Monthey, Martigny, Bagne et Entremont, demande pour compléter le Valais, qu'un cours semblable lui soit attribué pour 1947, afin que les sections de Conthey, Sion, Sierre et Hérens reçoivent la même instruction apicole.

Adopté sans discussion.

10. *Fête de la Romande 1947.* — Aucune section ne s'est offerte pour organiser cette manifestation. Le C. C. examinera cet objet.

Le Valais s'est inscrit pour 1948, en connexion avec les fêtes du Rhône.

11. *Activité 1947.* — Outre les importantes tâches définies à l'art. 9 des statuts, le C. C. a en vue la réglementation du commerce des miels étrangers, la lutte contre le traitement, préjudiciable aux abeilles, des arbres fruitiers et des cultures, l'organisation d'un groupement pour la réglementation du com-

merce des reines, ainsi que des cours annuels d'apiculture pour les sections de la plaine.

12. *Propositions statutaires.* — La section « Les Alpes » soumet deux propositions :

a) La première consiste à donner un juste témoignage de notre reconnaissance à notre collègue E. Farron, ancien membre du C. C. pendant un demi-siècle, et le remercier pour les services éminents rendus, en le nommant, suivant l'art. 7 des statuts, membre honoraire de notre société.

Le C. C. appuie avec la plus grande sympathie cette proposition et l'assemblée nomme par acclamations M. E. Farron, membre honoraire de la Romande.

b) Dans la deuxième proposition, la section des Alpes demande qu'il soit publié dans le *Bulletin*, un résumé succinct des comptes.

Cette proposition est repoussée à une majorité évidente.

Il est à remarquer au sujet de cette dernière proposition, ainsi que de la suggestion faite précédemment par M. Wiesmann, de présenter les comptes simplement par recettes et dépenses, que cela consistait à revenir à un système désuet pratiqué il y a environ trente ans et que les A. D. de l'époque n'ont plus voulu.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

13. *Divers.* — M. Gonet, section du Gros-de-Vaud, émet le vœu que les « Conseils aux débutants » soient, à l'avenir, placés en tête des autres articles dans le *Bulletin*.

Le C. C. prend note de ce vœu.

L'ordre du jour étant épuisé, la partie administrative est clôturée à 13 h. 15 par le président, qui remercie les délégués pour l'attention et l'intérêt qu'ils ont portés aux questions soulevées.

Après le repas empreint d'une parfaite cordialité, devait venir la remise des gobelets aux membres vétérans, mais les gobelets n'étaient pas là et malgré une attente d'une heure ne sont pas arrivés.

Dietrich, complètement étranger à cet incident, dut se résoudre à n'adresser qu'une charmante allocution, traduisant les sentiments d'estime que nous portons à nos chers vétérans, tout désappointés de devoir rentrer au logis sans le précieux gobelet.

La liste des promotions de vétérans 1946 est contenue dans le rapport présidentiel qui paraîtra dans le *Bulletin*.

Cette fin d'après midi lamentable, contraire à la bonne tradition de la Romande, ne doit pas être renouvelée. Le secrétaire : O. Niquille.

*

*Procès-verbal de la séance du comité central
tenue à Lausanne le 31 mars 1947*

La séance est ouverte à 10 heures, sous la présidence de M. l'abbé L. Gagny, président

Membres du comité au complet, sauf : MM. Mayor, Thiébaud et Meunier, excusés.

Correspondance. 1. Lettre de la section du Jura-Nord demandant un subside pour un cours d'apiculture de six jours, dont elle soumet le programme, qui aura lieu à Courroux.

Le C. C. est en principe d'accord, mais la section du Jura-Nord doit envoyer préalablement un devis des frais du cours et faire payer un droit d'inscription aux participants. La répartition du subside se fera suivant le nombre de cours organisés par les sections dans l'année et la subvention sera payée sur le vu des comptes détaillés auxquels le cours en question donnera lieu.

2. E. Farron, à Tramelan, remercie en termes délicats et sensibles, pour l'honorariat qui lui a été conféré par l'A. D. du 8 mars 1947.

3. L'Union suisse des paysans célébrera le 26 mai, le cinquantième anniversaire de sa fondation. La Romande doit envoyer quatre délégués ; sont désignés MM. Gapany, Thiébaud, Valet et Walther. Les frais de déplacements sont à la charge de la Fédération romande d'agriculture.

4. Lettre de M. Thurler, dans laquelle il revient à la charge sur les comptes de la Romande de 1946 ; il propose une nouvelle répartition des charges des membres du C. C. et demande que le Liebefeld donne des articles en français, de revoir la question des annonces et que les gobelets de vétérans soient commandés à temps.

5. Hæsler, à St-Aubin, garantit à l'avenir une qualité de papier un peu plus forte pour le *Bulletin*.

6. M. Henchoz, à Roches, aimerait qu'un jeune homme, âgé de seize ans puisse faire partie de la Romande, son père étant déjà membre. Ce jeune homme peut être membre de la section des Alpes, mais pas de la Romande, sans payer la cotisation entière.

7. M. Antille, à Sierre, désire savoir si le train est payé à un membre vétérans qui vient à Lausanne pour recevoir le gobelet.

La Romande offre la distinction prévue par les statuts ainsi que le repas, tandis que les frais de chemin de fer sont à la charge, soit de l'intéressé, soit de la section dont il fait partie.

8. Le P. V. de l'assemblée des délégués du 8 mars 1947, lu par le secrétaire, est adopté et paraîtra dans le *Bulletin*.

Cotisations 1948. — Suivant décision de l'A. D. du 8 mars, la cotisation à payer à la Romande ayant été augmentée de fr. 1.—, celle-ci est en conséquence portée de fr. 6.— à fr. 7.— pour 1948, y compris les primes d'assurances.

Répartition des charges. — Le C. C. qui est seul qualifié pour la répartition des charges des membres du comité, examine la question et renvoie celle-ci à un prochain comité, quand tous les membres seront présents.

Brochure statistique des miels. — Cette brochure, éditée par le Liebefeld, très intéressante et instructive sur la nature des miels récoltés dans les différentes régions de la Suisse, est en vente au prix de fr. 4.— contre versement à la caisse centrale de la Romande, chèque postal II 1480.

Assurance vol. — Plusieurs cas sont examinés par le C. C. et réglés conformément aux statuts.

Bascules. — Deux des plus vieilles bascules ne possèdent plus les poids de 1 à 10 kg. nécessaires pour le bon fonctionnement de ces bascules.

Walther est chargé de se les procurer ou de les vendre au mieux.

Séance levée à 16 h. 15.

Le secrétaire : O. Niquille.

NOUVELLES DES SECTIONS

Montagnes neuchâteloises

Réunion amicale le vendredi 6 juin, à 20 h. 15, au café Coulet, rue du Parc 46, à La Chaux-de-Fonds. — Récolte 1947, boîtes à miel, essais, élevages de reines.

Visite de rucher le 29 juin, au Crêt du Locle, chez M. le Dr Chs-E. Perret, à 14 h. 15. Causerie-démonstration d'un élevage de reines.

Section du Val-de-Travers

L'aide suisse aux apiculteurs du département du Doubs

Au cours de l'année 1946, la Société d'apiculture du Val-de-Travers, en vue de venir en aide aux apiculteurs français de Franche-Comté, avait organisé une collecte parmi ses membres. Un certain jour du mois d'avril écoulé, un membre du comité transporta à Pontarlier plusieurs colis contenant 45 kg. de cire en feuilles, de nombreux rouleaux de fil de fer et paquets d'agrafes. De là, la marchandise fut acheminée à Besançon, à la maison du paysan, Square

St-Amour, et répartie entre les apiculteurs les plus nécessiteux. Par cette aide, les apiculteurs suisses espèrent fortifier les liens d'amitiés unissant les apiculteurs des deux pays.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale lundi 9 juin, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : *L'élevage des reines.*

Section de Grandson et Pied du Jura

Nous rappelons à nos membres l'excursion à Monthey, le dimanche 8 juin. Départ d'Yverdon à 7 h. 22. Le matin aura lieu la visite des établissements Rithner ; à midi, diner pique-nique ; l'après-midi, suite de la visite et éventuellement excursion. Le versement au compte de chèques II 7530 servira d'inscription : fr. 8.— pour les sociétaires et fr. 10.— pour les non sociétaires. Retour : 19 h. 40 à Yverdon. *Le comité.*

Section de Monthey et environs

Les apiculteurs de la section de Monthey sont priés de bien vouloir réserver la date du dimanche 29 juin pour l'assemblée de section qui aura lieu à Vouvry, à 14 heures.

Marche de la société, propositions diverses, conférence et visite de ruchers.

Un avis dans la presse régionale renseignera.

Société d'apiculture Pied du Chasseral

La première visite a eu lieu le 18 mai, à La Neuveville. Ce fut d'abord dans le beau verger de M. Bolle que nous visitâmes quelques colonies. Si le temps plutôt frais ne permit pas de voir tout ce que notre président avait à nous montrer, cette visite n'en fut pas moins très intéressante.

La partie administrative se déroula au restaurant de la Gare. MM. Perrenoud de Bienne et Schwab de Neuveville, furent admis au sein de notre société et il fut convenu de visiter, si les circonstances le permettent, le rucher de M. Ritter, à Bienne et la station de fécondation de Sutz. Que chacun réserve le dimanche 15 juin pour cette visite.

M. Bolle nous parla ensuite des maladies des abeilles. Cette causerie, plus que jamais nécessaire, fut écoutée avec attention, et, une fois de plus, les absents eurent tort. Une discussion générale suivit jusqu'à ce que l'arrivée du train dispersa tout le groupe.

La prochaine visite sera donc pour le 15 juin, à Bienne. *E. G.*

Section des Franches-Montagnes

Le cours d'élevage de reines dirigé par M. Adolphe Bohnenblust, à St-Imier, a été fixé au dimanche 8 juin, à 14 heures, à La Ferrière. Que les intéressés veuillent bien en prendre note, car il ne sera pas envoyé de convocation spéciale. *Le comité.*

L'abondance de matières nous oblige, à regret, à renvoyer les nouvelles de ruchers au prochain numéro.

Reines italiennes 1947

sélectionnées fr. 12.—. Nuclei suisses 3-4 cadres 60-70. Livraison jusqu'au 15 août.

Sutter et Roulet, apiculteurs, Ascona (Tessin).

REINES

sélectionnées sur le rendement, marquées, avec cage, franco fr. 12.50. Ruchettes sur deux cadres de hausses D.-B. qui peuvent s'agrafer pour faire un grand cadre, fr. 32.— plus port. *Th. Wehrli*, Arare (Genève).

Reines 1947

de meilleure souche, fécondées à la station de fécondation 127, au prix officiel de fr. 20.—. Reines fécondées au rucher à fr. 12.—, à partir du 20 juillet. Reines marquées.

M. Boschung, apic., Ueberstorf.
Tél. (031) 9 32 57.

A VENDRE

reines 1947

race noire sélectionnée, au prix de fr. 14.—, franco.

M. Stædeli, apiculture, La Ferrière (J. b.). Tél. 8 11 17.

A VENDRE

12 ruches d'abeilles

Dadant-Blatt, en très bon état, dont 7 habitées.

Ed. Porret-Guye, Crêt-Vaillant 7, Le Locle. Tél. 3 18 06.

Pendant le mois de juin j'achète vos

essaims

au prix de Fr. 17.— le premier kg., plus Fr. 1.— par 100 gr. en plus. Les expédier par express et contre remboursement à Bruno Ræthlisberger, à Wavre NE. Tél. (038) 7 54 69. Les caisses vides seront retournées de suite et franco.

CIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)

garantie 100% d'abeilles. — Fabr. par gautrier, à grandes cellules et cellules normales. Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces. Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons. Prospectus sur demande.

J. HÄNI, SENNIS GÄHWIL (ST-GALL)

ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE

Charles BIGLER

MARTHERENGES

Téléphone 9 56 80 (sur Moudon)

Ruches D.-B. neuves et complètes, la pièce fr. 72.50, cadres non montés le cent fr. 35.—. Colonies D.-B. logées dans ruches neuves, fr. 200.—. Colonies sur cadres D.-B., fr. 120.—.

Etablissement d'apiculture CH. JAQUIER, Bussigny

Ruches D.-T. et D.-B. avec plateau à tiroir, très commode pour le nettoyage ; pièces détachées au prix officiel. Enfumeurs américains et autres, etc. Achat, vente, échange de cire fondue ou non. Cire gaufrée au laminoir ou à la presse, à fr. 9.— le kg., garantie pure d'abeilles, rabais dep. 4 kg. Gaufrage à façon de cire en pain propre, à fr. 2.— le kg. Refonte et gaufrage de vieux rayons par toute quantité, à fr. 3.50 le kg.

La cire de chaque client est fondue séparément. Tél. 4 31 56.

A vendre PLUSIEURS COLONIES prêtes pour la récolte, en ruches suisses et D.-B. de différents modèles.

Bruno Ræthlisberger, à Wavre (N) en prenant rendez-vous par téléphone le soir. Tél. (038) 7 54 69.

A vendre

une ruche double D.-B.

avec la récolte, reines de l'année.

Prendre rendez-vous chez M. Jules Charpiot, rue de la Charrière 42, La Chaux-de-Fonds.

A vendre

un extracteur

pour tout système de cadres, neuf, marque « Triomph », complet. Maurice Chappuis, ébéniste, Vendlincourt.